



## Budget 2007

# Comptes commu

*Recettes, taxes, fonctionnement, dépenses, service public : le budget communal, c'est tout cela en même temps. Pour voir clair dans les histoires de gros sous d'Ivry, notre magazine met les pieds dans le plat (en argent) pour voir à la loupe qui paie quoi, à qui, et pour avoir quoi. Voyage au bout des comptes, qui sont loin d'être ceux d'un apothicaire.*

RÉDACTION : MARION DANTON, THOMAS PORTIER, SHEIDIA KEROUANI-BADJA



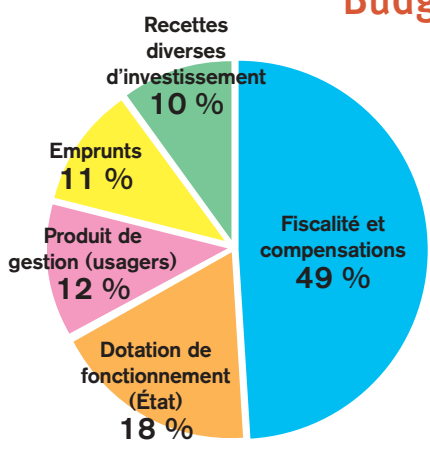
ns

[ 26-27  
Feuilles d'automne,  
tout comprendre  
sur la fiscalité à Ivry.

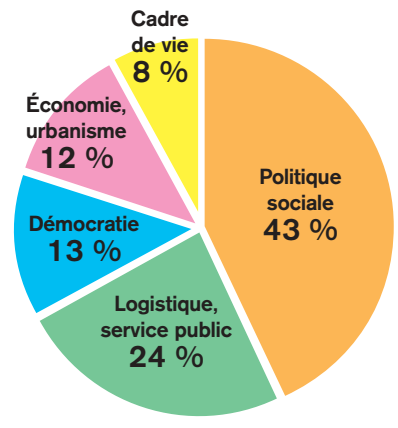
[ 28-29  
Cas d'école, le groupe  
scolaire Mirabeau :  
un exemple de projet  
d'investissement.

[ 30-31  
A ton service, public !,  
les frais de personnel  
à la Ville.

## Budget 2006



Recettes



Répartition des dépenses

# Entre les lignes budgétaires

*Le 25 janvier, le conseil municipal votera le budget 2007. Mais au fait, le budget d'une ville se répartit comment ? Explications.*

Imaginez un porte-feuilles garni de plus de cent millions d'euros (143 millions en 2006), des dépenses colossales et des rentrées d'argent qui doivent suivre. La Ville, c'est comme un ménage. Pour pouvoir proposer des services à ses administrés, entretenir son territoire, se doter d'équipements modernes répondant aux besoins des usagers, elle dispose de plusieurs sources de financements. Ce sont les recettes.

### D'où proviennent les recettes ?

A la fois de la fiscalité locale (taxes foncières et d'habitation, taxe professionnelle), des dotations d'Etat qui représentaient seulement 18 % des recettes l'année dernière, des produits de gestion (participation des usagers aux services rendus par la Ville, subventions diverses...). La Ville a également recours à l'emprunt pour financer des programmes d'investissement. Mais le montant d'endettement annuel d'Ivry par habitant est inférieur à celui d'autres villes de même type de population. Ambitieuse, sociale et solidaire, la politique municipale se donne les moyens de ses objectifs.

### Comment se répartissent les dépenses ?

Le personnel représente une part importante du budget de fonctionnement de la Ville (64 millions d'euros en 2006). Côté investissement, elle a déboursé l'année dernière près de 30 millions d'euros. Il faut aussi rembourser les intérêts de l'emprunt, comme un ménage qui prend un crédit.

### Comment s'élabore le budget ?

Etabli à partir des orientations politiques définies par les élus, le budget est préparé par les services municipaux et voté chaque année par le conseil municipal. La concertation est essentielle. Les habitants sont invités à donner leur avis sur les projets, notamment lors des rencontres de quartier et les Assises de la ville. Outil d'évaluation, un bilan d'activités est systématiquement établi à la fin de chaque année comptable. Bref, rien n'est laissé au hasard question gros sous. L'argent public ne doit servir que l'intérêt collectif. Dont acte.

Fiscalité

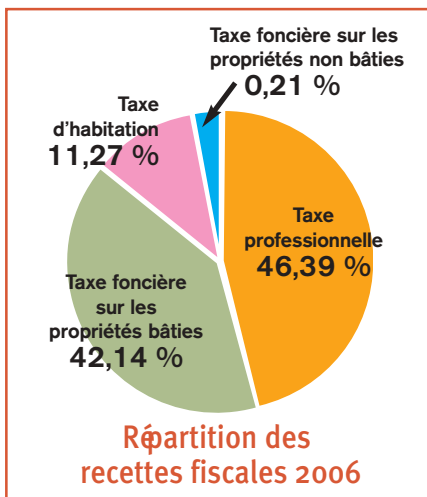
# Feuilles d'automne

« Trop chers ! » *Quand il s'agit de payer les impôts locaux, le commentaire est unanime. Ces taxes permettent pourtant de financer des réalisations dont profite toute la population. Comment sont-elles calculées ? Pourquoi la taxe foncière et la taxe professionnelle sont-elles élevées à Ivry ? Lisez et vous saurez !*

## Le produit d'une histoire

En regardant la répartition des recettes fiscales, on s'aperçoit qu'Ivry taxe plus fortement les propriétaires et les entreprises. Cette réalité s'inscrit dans l'histoire politique de la ville. Dans les années trente, la municipalité ouvrière affirme avec force sa volonté de protéger les ouvriers exploités par les patrons d'usine et les pro-

priétaires d'immeubles de rapport. Sachant qu'à l'époque, la propriété individuelle y est quasiment inexistante. Aujourd'hui, les choses ont changé, les rapports avec les entreprises aussi. Mais avec 37 % de logements sociaux, Ivry reste une ville populaire qui s'efforce de préserver les locataires de taxes trop lourdes.



## Une évolution possible ?

La marge de manœuvre des villes est étroite. Des liens complexes, définis par la loi, unissent en effet les différentes taxes et favorisent de fait les entreprises. Impossible par exemple de baisser la taxe d'habitation sans baisser aussi la taxe professionnelle, dans les mêmes proportions. Si c'est à la taxe foncière qu'on s'attaque, il faut alors soit baisser la taxe professionnelle, soit augmenter la taxe d'habitation. Une baisse générale des quatre taxes imposerait par ailleurs de trouver des ressources ailleurs (faire payer davantage les usagers par exemple) ou de réduire très fortement les dépenses, aux dépens des services rendus à la population. [

### TAXE D'HABITATION

Exemple d'imposition d'un couple d'Ivryens avec deux enfants, locataire d'un 113 m<sup>2</sup> en centre-ville.

**Valeur locative brute**  
C'est la base d'imposition. Ici, elle s'élève à 7 036 €.

| Éléments de calcul             | Cotisation  | Synclinal | Synclinal | Intérêts |
|--------------------------------|-------------|-----------|-----------|----------|
| Valeur locative brute          | 7036        |           |           |          |
| général à la base              | 2913        |           |           |          |
| personnel à charge             | 512         |           |           |          |
| pour 2 personnes rang 1 ou 2   | 15          |           |           |          |
| pour 2 personnes rang 2 ou 3   | 1824        |           |           |          |
| pour 2 personnes rang 3 ou 4   | 15          |           |           |          |
| spécial à la base              |             |           |           |          |
| <b>Base nette d'imposition</b> | <b>5508</b> |           |           |          |
| Taux d'imposition 2006         | 18,06 %     |           |           |          |
| Cotisations 2006               | 993         |           |           |          |
| Flappet taux d'imposition 2009 | 9,96 %      |           |           |          |

## Ce qu'ils en disent...

### Leïla

25 ans, locataire



La taxe d'habitation a tendance à augmenter du fait de la décentralisation : la commune doit prendre le relais de l'Etat dans plein de domaines. Comme tout le monde, ça me saoule un peu de payer quand l'avis d'imposition arrive mais je sais qu'il faut le faire. Chacun doit apporter sa petite contribution : l'impôt local est un mal nécessaire. Je trouve que l'argent est bien utilisé, bien géré.

### Mustapha

70 ans, locataire



J'habite Ivry depuis trente ans et ma taxe d'habitation a doublé sur cette période. Je suis à la retraite et ça pèse beaucoup dans mon budget. Il n'y a pas assez d'information sur l'utilisation de nos impôts : on ne sait pas ce que la Ville fait avec. Par rapport à ce que je donne, je ne reçois rien : je n'ai pas l'impression d'un service rendu à l'utilisateur même si les services municipaux font leur travail.

### Serge

65 ans, propriétaire et ancien commerçant



J'habite Ivry depuis trente ans, je suis propriétaire d'un pavillon de 50 m<sup>2</sup> et j'ai été commerçant pendant vingt-huit ans. C'est une ville que j'aime bien mais le plus gros problème, ce sont les taxes, trop chères. Surtout quand on compare avec d'autres villes. La taxe professionnelle n'est pas juste : ça tue les commerçants. C'est vrai que la ville est bien équipée mais on pourrait encore mieux utiliser l'argent.



Interview de  
**Josepha Solozabal**,  
adjointe au maire  
chargée des finances.

## Une fiscalité au service des projets

Si vous deviez résumer  
le budget 2007 en quelques mots...

**Josepha Solozabal** : Je dirais : résolument solidaire, appréhendant avec sérieux nos réalités sociales et urbaines. Les Ivryens que nous rencontrons avec le maire, dans le cadre des Assises, nous disent des choses simples : pour beaucoup d'entre eux, c'est l'inquiétude et la difficulté du lendemain, le pouvoir d'achat en baisse, des prix qui flambent... Cela prend une dimension nouvelle quand arrivent les feuilles d'impôts locaux.

La Ville a-t-elle les moyens d'agir sur la fiscalité ?

**J.S.** : C'est ce que laisse croire l'Etat ! Notre taxe d'habitation est parmi les plus basses qui soient, et notre choix politique est clair : ne pas trop peser sur la fiscalité des foyers. Par contre, le taux du foncier bâti est élevé, mais nous n'appliquons pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. C'est vrai que cela touche des propriétaires qui, comme on dit, ne roulent pas sur l'or. Mais nous avons peu de marge de manœuvre car les taux sont liés entre eux par la loi. C'est injuste fiscalement et inefficace au plan social. Il est urgent de la réformer, notamment en taxant les actifs financiers et les plus-values boursières.

Et la fiscalité en direction des entreprises ?

**J.S.** : Elle constitue près de la moitié des ressources fiscales de notre budget. C'est très important. Nous avons beaucoup investi pour une reconquête économique. Le nombre d'entreprises s'installant dans notre ville est donc un juste retour des choses pour l'aménagement de notre territoire. Nous poursuivrons nos efforts pour favoriser les créations d'activités, d'emplois et de richesses utiles aux habitants.

Certains disent qu'Ivry dépense trop.  
Qu'en pensez-vous ?

**J.S.** : Le fait que nous ayons un budget important, c'est vrai, est en relation avec nos capacités financières actuelles. Mais dépensons-nous trop pour l'école, les vacances, la santé, pour le logement, en particulier social ? Pour garantir l'accès de tous à un service public moderne et de qualité ? Je crois au contraire à leur utilité dans le quotidien de toutes les couches de notre population. Deux écoles dans un mandat, cela illustre nos ambitions.

Vous évoquez souvent la solidarité.  
Comment cela se traduit-il ?

**J.S.** : Par deux éléments essentiels. D'une part, par la réaffirmation du quotient familial comme choix de gestion pour les activités municipales. Les Ivryens paient en effet les services en fonction de leurs revenus. Et d'autre part, à travers la fiscalité locale comme instrument au service de projets de développement.

### Base nette d'imposition

C'est le total obtenu après soustraction des différents abattements à la valeur locative brute. Ici : 7 036 - 512 - 1 024 = 553.

### Taux d'imposition

En 2006, celui voté par la commune s'élève à 10,06 %. Le taux appliqué en 2005 est rappelé en-dessous : 9,96 %. Entre 2005 et 2006, le taux est passé de 9,96 % à 10,06 %, soit + 0,1 point ou 1 % d'augmentation.

### Cotisations 2006 (commune)

C'est le résultat de la multiplication :

$$\text{base nette} \times \text{taux} = \frac{(5\,500 \times 10,6)}{100} = 553$$

## Le calcul

Tout impôt est le résultat  
d'une multiplication :

$$\text{impôt} = \text{base} \times \text{taux}$$

**La base** : pour les quatre taxes, c'est la valeur locative du bien. Elle correspond à un loyer annuel théorique, établi dans les années 1970 et réévalué chaque année par la loi de finances, votée par le Parlement.

**Le taux** : c'est la variable d'ajustement des collectivités locales qui perçoivent

l'impôt. Le taux appliqué par la commune est voté chaque année par le conseil municipal.

Le montant total de l'impôt payé par le contribuable n'est donc pas du seul ressort de la municipalité : les décisions de l'Etat, du Département et de la Région entrent également en ligne de compte.

## Qui touche l'impôt ?

Les quatre taxes sont collectées par les services fiscaux de l'Etat et reversées ensuite aux différentes collectivités :

- La commune et le département pour la taxe d'habitation.

- La commune, le département et la région pour les deux taxes foncières et la taxe professionnelle.

Elles alimentent le budget total des collectivités. A Ivry, elles représentent la recette la plus importante de la commune avec 67 217 000 € (montant 2006).

Le document est une feuille d'impôts. On y voit des sections pour les cotisations, les taxes d'équipement, et le montant de l'impôt. Des boîtes rouges encadrent des valeurs : 39 et 342.

### Montant de l'impôt

C'est la somme des cotisations communale et départementale, augmentée des frais de gestion prélevés par l'Etat (ici 39 €).

## Ivry dans le Val-de-Marne

|                               | Taux à Ivry en 2006 | Taux moyen des communes du Val-de-Marne | Taux moyen des communes au niveau national | Rang occupé parmi les 47 villes du Val-de-Marne |
|-------------------------------|---------------------|---|--|---|
| Taxe d'habitation             | 10,06 %             | 14,17 %                                 | 14,34 %                                    | 43  |
| Taxe foncière sur le non-bâti | 29,21 %             | 18,27 %                                 | 18,36 %                                    | 1   |
| Taxe professionnelle          | 28,26 %             | non disponible                          | 15,52 %                                    | 2   |

Il n'existe pas à Ivry de taxe spécifique d'enlèvement des ordures ménagères : dans d'autres communes, elle s'ajoute à la taxe foncière et vient augmenter le montant total de l'impôt.



## Investissement

# Cas d'école

*Le groupe scolaire Mirabeau est l'exemple type de projet dont le financement se répartit sur plusieurs années et autant de budgets communaux. Retour sur un investissement de taille.*

**Q**uoi, douze millions d'euros pour une école ? Ça coûte aussi cher d'éduquer les enfants ? Ben oui... C'est d'autant plus cher que l'Etat ne verse aucune aide substantielle pour ce type d'équipement, et que la Ville en assume seule l'entière réalisation, selon les dispositions légales en matière de décentralisation des compétences. Ajoutez à cela les critères de qualité, confort et sécurité des enfants et des personnels privilégiés par la municipalité pour le projet, et vous aurez une facture certes élevée, mais comparable au coût global

constaté par ailleurs pour un édifice de même type.

Pourquoi et comment la commune décide-t-elle de consacrer une part conséquente de son budget pour se doter d'équipements comme le groupe scolaire Mirabeau, dont l'ouverture devrait être effective en septembre 2007 ?

Pour Philippe Magniez, responsable du service municipal de l'enseignement, la réponse est simple : « Satisfaire à la demande ». Les évolutions démographiques ivryennes y sont pour beaucoup. « Qui dit plus d'habitants dit davantage

de besoins, donc plus de services et/ou d'équipements pour y répondre, explique-t-il. La Ville établit régulièrement un schéma directeur prospectif des établissements scolaires, afin de pouvoir anticiper les besoins en matière d'équipements, de personnel et de services à mettre en œuvre. Les chiffres des naissances, les arrivées de populations dans les constructions nouvelles, les passages des élèves en classes supérieures sont autant d'éléments qui permettent de faire des prévisions, en collaboration avec l'Inspection académique. Le dynamisme

## Parole de banquier



Le groupe Dexia, premier partenaire financier du secteur public local, fait office de banque pour l'emprunt des communes. Olivier Borne, directeur régional d'Ile-de-France, travaille avec Ivry. Autant dire qu'il sait tout des comptes de la Ville...

### Quelle est la nature de votre collaboration avec la municipalité ?

**Olivier Borne :** Nous avons quatre rendez-vous annuels avec les services financiers et les élus. Nous travaillons à analyser les comptes passés et à venir de la commune, notamment au regard des évolutions nationales. Nous examinons également les perspectives concernant ses projets de développement.

Cet exercice de restrospective/prospective permet d'aborder les capacités d'endettement et de désendettement de la Ville, ses possibilités d'emprunt et d'investissement. Ces rendez-vous de travail avec les décideurs constituent de véritables moments d'échanges, non pas pour orienter leurs choix politiques, mais bien pour leur fournir conseil et information sur ce que peut entreprendre la Ville d'un point de vue financier.

### Comment qualifieriez-vous la situation financière d'Ivry ?

**O.B. :** Ivry est un cas d'école. Elle se situe dans la moyenne des villes de France, au point de vue de sa gestion financière qu'on peut sans hésitation qualifier de saine.

La dette par habitant est en-dessous de la moyenne nationale. Elle a un comportement stable dans ce domaine. Ce qui lui a permis de rembourser régulièrement sa dette, et de dégager des capacités d'investissement pour l'avenir.

### Tout de même, les impôts locaux n'y sont-ils pas un peu élevés ?

**O.B. :** Il faut avant tout considérer le niveau de service proposé ici à la population. Il est conséquent. Ce qui n'est pas le cas dans toutes les Ville. La difficulté des élus réside dans l'équilibre à trouver pour répondre aux besoins croissants des habitants, tout en développant et en modernisant la commune.

Les arrivées de nouvelles populations induisent des équipements adéquats, comme les crèches ou les écoles. Ceci représente des investissements onéreux et peu subventionnés. La fiscalité, les subventions et les emprunts représentent une part importante des recettes permettant de réaliser ce type de projets.

## A votre avis ?

Le budget étant l'affaire des contribuables, pas question d'opacité sur les mouvements financiers opérés avec les deniers publics. La concertation était donc de mise dans le projet de l'école Mirabeau.

Dès 2002, quatre groupes de travail se sont constitués. Ces ateliers, auxquels participaient parents d'élèves, professionnels de la restauration scolaire, des loisirs et de l'Education nationale, ont planché sur les locaux en maternelle et en élémentaire, les locaux périscolaires, les espaces extérieurs et la sécurité. Il s'agissait de définir les besoins et attentes sur la base d'une méthode descriptive d'une journée type à l'école (de 7 h 30 à 18 h 30), de proposer des schémas de fonc-

tionnement, de définir les surfaces utiles pour chaque activité ainsi que la fonctionnalité des locaux.

En 2005, une présentation du projet a été faite aux familles lors du comité de quartier, et une visite du chantier a été organisée lors des Assises 2006.

D'autres phases de concertation sont prévues pour décider quelle dénomination donner à cette école.



*d'Ivry ces dernières années, conjugué à tous ces facteurs, a amené les élus à opter pour la construction d'un nouveau groupe scolaire. En amont, services municipaux et équipes pédagogiques avaient planché pour définir avec précision le type de structure adéquate. »*

### S'investir pour l'éducation

Et pour cause, la saturation des écoles Thorez, Péri, Prévert et Einstein, ajoutée aux quelque quatre cents nouveaux logements construits ou en voie de l'être dans le quartier Louis Bertrand-Mirabeau-Sémard ont pesé lourd dans la balance. Autant dire que le groupe Mirabeau et ses quinze classes, son centre de loisirs et sa cantine ne seront pas de trop pour accueillir les 450 enfants (375 si l'école est classée en zone d'éducation prioritaire par l'Education nationale), qui y seront affectés d'après la carte scolaire.

Côté finances, ce groupe scolaire apparaît dans les écritures budgétaires municipales bien avant le lancement effectif de sa construction. Acquisitions

foncières (2,4 M € hors frais notariés et d'agence pour 4 456 m<sup>2</sup> entre 1988 et 2007), études préalables, approbation par le conseil municipal, assainissement des sols ont précédé le coup d'envoi officiel des travaux en février 2006.

Pour 2007 et sous réserve d'approbation par l'assemblée communale, il est prévu de réaliser des aménagements de voirie (parvis) et d'acquérir du matériel (mobiliers scolaires, équipement informatique, mobilier office restauration et centre de loisirs). La totalité du coût du projet revenant à la Ville, seules deux subventions ont pu être sollicitées auprès de la Caf, pour le centre de loisirs (prévision), et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, au titre du caractère Haute qualité environnementale de l'édifice, pour des montants respectifs de 756 800 € et 32 600 €. A la lecture de ces chiffres, dire que les écoles maternelles et élémentaires sont de la stricte compétence des communes prend tout son sens...

Le coût du personnel communal

# A ton service, public !

*C'est le premier poste de dépense de la Ville : pour répondre aux besoins des habitants, 45 % du budget est utilisé à payer les 1 700 employés municipaux : 1 393 titulaires, 113 stagiaires (agents en voie de titularisation) et 194 non titulaires (chiffres Direction des ressources humaines 2006). Galerie de portraits d'agents aux métiers très divers.*

## Karam Barghout

27 ans, technicien de laboratoire / Secteur laboratoire d'analyses médicales du centre municipal de santé / Nombre d'employés : 15  
Budget de fonctionnement 2006 : 835 000 €

## Un labo au top

**A**u sein du laboratoire, nous sommes quatre techniciens. Notre travail consiste à réceptionner les tubes, à vérifier la concordance entre la prescription et l'enregistrement informatique et à



les répartir dans les différentes machines suivant les analyses à effectuer. Nous traitons une centaine de dossiers par jour. Tous les centres de santé municipaux ne proposent pas un tel service : le fait que les prélèvements sont analysés sur place nécessite un personnel spécifique, dont je fais partie. La

## Le personnel communal en chiffre

En 2007, le budget consacré au personnel avoisinera les 66 millions d'€, contre 64,7 millions en 2006. La Ville compte 1 700 agents permanents, un chiffre peu surprenant si on considère que c'est à Paris et en petite couronne que le nombre de « communaux » pour mille habitants est le plus élevé (source Insee). A Ivry, les directions municipales qui ont le plus besoin d'effectifs sont celles au contact du public : affaires scolaires (321), petite enfance, enfance, jeunesse (235), affaires médico-sociales (205), espaces publics (201), sport et culture (181).

Ville, qui n'a aucune obligation en matière de santé, donne ainsi le choix aux Ivryens de pouvoir bénéficier d'un laboratoire public. Pour en maintenir la qualité et rester dans la course de l'évolution de la biologie, elle doit investir continuellement dans un matériel technique et informatique haut de gamme. En 2003, la municipalité aurait pu décider de fermer le labo qui nécessitait de gros travaux : elle a au contraire choisi de le réhabiliter et de le développer.

## Marcel Beaucourt

50 ans, agent de maîtrise de l'équipe anti-graffitis et assainissement / Secteur assainissement  
Nombre d'employés : 3 agents anti-graffitis  
Budget de fonctionnement (crédits et personnel) : 102 000 €

## Ivry sous les bombes

**D**epuis douze ans, trois agents ont été détachés de l'équipe d'égoutiers pour nettoyer les tags des murs de la ville. Avant, on pouvait faire appel à un prestataire extérieur mais ça coûte beaucoup plus cher à la



longue. Les prestataires n'interviennent que lorsqu'il y a suffisamment de graffitis à enlever et c'est moins efficace parce qu'ils ne connaissent pas la ville.

Les murs seraient beaucoup plus abîmés. Il suffit de voir ceux de Vitry, où une telle équipe n'existe pas pour se rendre compte de la différence. Chez nous, les agents travaillent à la main et avec une hydrogommeuse, l'arme fatale anti-graffitis. Leur travail participe de l'image de la ville et du sentiment de sécurité.

On peut les appeler gratuitement au 0 800 09 42 00.



## Didier Cantin

49 ans, conservateur des cimetières / Secteur funéraire / Nombre d'employés : 17  
Budget de fonctionnement 2006 (crédits et personnel) : 556 400 €

## Reposer en paix

**Q**uand j'ai pris mes fonctions en 1996, le secteur funéraire était anéanti. Il n'était plus structuré, il y avait des problèmes d'insalubrité, il n'y avait aucun engin et outillage... Il a fallu le réorganiser

## Chère communication ?

Cent un agents, six services, un budget de fonctionnement de 9,7 millions d'euros l'année dernière... Certes, la communication répond à l'enjeu démocratique que s'est fixé l'équipe municipale : pour que les citoyens soient en mesure d'être acteurs des décisions, il faut qu'ils soient mieux informés. Mais les moyens engagés sont-ils justifiés ? A la différence d'autres villes où la direction de la communication ne concerne que les supports éditoriaux (journaux, affiches...), à Ivry tous les services qui ont en charge de s'adresser d'une manière ou d'une autre aux citoyens sont regroupés.

Il s'agit du service information qui édite et imprime les supports papier : documents administratifs, journaux, plaquettes d'information, affiches... Le service multimédia s'occupe du site internet, récompensé dernièrement par cinq arobas (un cas unique en Ile-de-France), du site intranet, mais aussi des espaces publics internet ouverts à tous. Le service courrier fait partie de cette direction, puisque diffuser une lettre d'un élu est une manière de communiquer. Le service des relations publiques et internationales également, dont certains agents, les hôtesse d'accueil, sont les premiers contacts entre les citoyens et les services de la Ville. Dans ce service, une dizaine d'agents installent les salles de réunions et festivités municipales mais aussi associatives.

Le service des archives fait vivre l'histoire de la ville en organisant des expositions et est ouvert à tous, habitants, scolaires, étudiants...

Le service documentation, enfin, met à disposition du public le Journal officiel, mais est surtout au service des autres services. Il leur fournit informations et documents utiles à leur bon fonctionnement.

### Polémique

Côté chiffres, on polémique souvent sur le budget de fonctionnement considérable de la com. 9,7 millions d'euros, quelle somme ! Ce chiffre est à relativiser. Jusqu'à présent, l'ensemble des subventions que la Ville octroie aux associations, soit 3,5 millions d'euros, était affectée au budget de la communication qui le redistribuait. Dans le budget 2007, il est prévu que cette somme sera plus logiquement répartie entre les différentes directions.

D'autre part, les crédits de fonctionnement permettent de travailler aussi avec des entreprises extérieures. Tout n'est pas fait en régie directe, même si on privilégie le service public de manière générale à Ivry. A la direction de la communication, on ne sait ni peut tout faire, ne serait-ce que l'impression d'Ivry-ma-Ville, qui est réalisée sur les rotatives d'une entreprise privée et non pas sur les machines de l'imprimerie municipale qui ne peuvent assurer que de petits tirages. La fabrication du magazine coûte, hors frais de personnel et de distribution, 230 000 € à l'année.

Et ce n'est pas tout : la direction de la com a d'autres projets ! Un nouvel équipement verra le jour en 2007 à l'espace Gérard Philippe. Consacré à l'exposition des réalisations et projets municipaux, il sera aussi un lieu de débat permanent avec les habitants. Ce qui suppose la création de deux nouveaux postes, la mise en place d'équipements multimédias interactifs, une scénographie... La polémique sur le coût de la communication n'est peut-être pas prête de s'éteindre.

faire respecter décence et recueillement lors des inhumations et de surveiller les travaux des opérateurs privés. Nous entretenons les deux cimetières de la ville, réparons les sites commémoratifs, incinérons les restes d'exhumations, reprenons les sépultures périmées et abandonnées... Je reçois également les familles, notamment en cas de transfert de sépultures. Le secteur funéraire génère aussi des recettes puisque une concession cinquantenaire coûte 1 639 €, et une inhumation est taxée de 66 €.

### Nicolas Liénard

34 ans, permanent du Tremplin  
Secteur : Le Tremplin / Nombre d'employés : 6  
Budget de fonctionnement 2006  
(crédits et personnel) : 183 000 €

### Harmonie municipale

**A**u Tremplin, nous proposons un parcours complet pour les musiques actuelles : cours, répétitions, enregistrements, concerts. Je suis arrivé en tant que vacataire il y a sept ans. Comme je



suis musicien, que j'ai suivi des études de sociologie et de musicologie et que je maîtrise le logiciel Photoshop, j'apporte une somme de connaissances au Tremplin. Je m'occupe

entre autres choses d'assurer la communication du lieu (tracts, plaquettes, relations avec la presse...). Le fait que Le Tremplin soit un équipement public permet de donner des concerts à un tarif défiant toute concurrence. Et nous avons l'énorme chance d'avoir une équipe de ménage qui assure un niveau d'hygiène qu'on ne trouve pas toujours dans les studios privés. Nous sommes ouverts du mardi au vendredi de 10 h à minuit et les cours ont lieu le lundi. Cette amplitude horaire nous rend donc très compétitifs. Cette année, avec l'ouverture d'une nouvelle salle, Le Hangar, il y aura un vrai pôle pour les musiques actuelles. Pour ce faire, neuf postes ont été créés dans le cadre du budget 2006.

en trois équipes (six agents de salubrité, sept gardiens de cimetière, trois agents administratifs) d'autant qu'une loi de 1993 mettait fin au monopole communal pour le service extérieur des pompes funèbres. Désormais, ce



sont des entreprises privées qui procèdent aux inhumations. En 1997, la municipalité a décidé de conserver l'équipe de salubrité qui a la charge de



Démocratie communale

## Budget : orientésocial toute !

Un mois avant le vote du budget, le conseil municipal s'est penché, le 21 décembre, sur ses grandes orientations.



31 millions d'euros d'investissement sont prévus pour 2007, afin d'accompagner le développement de la ville.

nement, notamment du personnel, et a émis des réserves quant au budget, tout en souhaitant une pause fiscale dans les impôts.

Pour Michèle Moranchel, du groupe socialiste, le budget proposé « traduit notre volonté de maintenir et surtout d'amplifier une politique sociale ambitieuse pour une ville équilibrée, avec un environnement de qualité, (...) avec des marges de manœuvre satisfaisantes, concernant le financement en matière d'équipement. »

Aimé Savy, du Mouvement républicain et citoyen, s'est érigé contre l'hypocrisie de la politique gouvernementale et européenne qui conduit peu à peu à la privatisation. Selon lui, ce budget 2007 porte en lui une volonté de résistance, notamment pour la préservation des services rendus à la population.

Quant à Françoise Ehrmann, du groupe communiste, elle s'élevait contre la loi de finance 2007 qui « va à l'encontre de notre conception de la politique sociale, de notre volonté de continuer nos efforts pour réaliser nos objectifs et tenir les engagements débattus avec la population. »

A.T.

### Zac Plateau

Le conseil municipal a adopté le dossier de création de la zone d'activité concertée du Plateau autour de la Rn 305. Le programme, qui a évolué grâce à la concertation des habitants, prévoit notamment la création de neuf cents logements (moitié locatif social, moitié accession à la propriété, dont une partie à coût maîtrisé), d'activités, l'extension de l'école Makarenko. Le tout dans des démarches Haute qualité environnementale, artistique et culturelle.

L'aménageur retenu est l'Agence foncière et technique de la région parisienne.

Pour tout un chacun, la veille des fêtes est un moment où une attention particulière est portée à son porte-monnaie. Il ne faut pas grever l'année à venir et réfléchir à une conduite, à plus ou moins long terme, pour ses dépenses, en regard de ses rentrées financières. C'était également le cas pour le conseil municipal du 21 décembre qui a examiné les grandes orientations, le contour du budget 2007. Ce dernier sera voté lors de la prochaine séance, fin janvier, et non pas en mars comme beaucoup de collectivités, afin de l'exécuter au mieux. Ce, même si les bases fiscales et les dotations de l'Etat ne sont par encore connues.

« Ce budget intervient dans un contexte économique, social et politique préoccupant, qui voit la dégradation des conditions de vie de nombre de nos concitoyens, expliquait Pierre Gosnat, le maire. La nécessité du service public se fait d'autant plus sentir. Les budgets que nous proposons aux Ivryens ont cette force-là : répondre aux urgences socia-

les et continuer à investir dans les équipements, les logements... Rappelons également qu'Ivry possède une des taxes d'habitation parmi les plus basses du Val-de-Marne. Dans le même temps, une nouvelle école va ouvrir, deux mille logements sont construits. Je pense que nous gérons la ville en bons pères de famille, tout en travaillant pour nos petits enfants. »

**«Nous gérons la ville, tout en travaillant pour nos petits enfants.»**

Ce débat d'orientation budgétaire étant une information, il ne se concluait pas par un vote. Les groupes politiques se sont toutefois exprimés sur les propositions faites. Ainsi, Anne-Marie Divetain, des Verts-Ivry y vivre : « Nous ne pouvons une fois de plus approuver la mise en application des orientations. (...) La question de l'augmentation de la masse salariale ces dernières années ne peut pas ne pas interroger, notamment le recours abusif de la majorité municipale à des emplois précaires. »

Philippe Bachschmidt, du groupe des élus de droite, s'est, quant à lui, inquiété de la maîtrise des dépenses de fonction-